



# BUDGETPARTICIPATIF64.FR

LE DÉPARTEMENT CONCRÉTISE VOS IDÉES !

**DÉPOSEZ VOS IDÉES EN LIGNE**

du 1<sup>er</sup> juillet au 21 septembre sur [budgetparticipatif64.fr](https://budgetparticipatif64.fr)

## ÉTAPE N° 1

DU 1<sup>ER</sup> JUILLET  
AU 21 SEPTEMBRE 2020

**JE DÉPOSE MON IDÉE**

## ÉTAPE N° 2

DU 1<sup>ER</sup> JUILLET  
AU 30 OCTOBRE 2020

**JE SUIS ACCOMPAGNÉ(E)**

## ÉTAPE N° 3

DE MI-NOVEMBRE  
AU 04 JANVIER 2021

**JE COMMUNIQUE  
SUR MON PROJET**

Lors de la crise sanitaire, vous avez impulsé un grand mouvement de solidarité en faisant preuve chaque jour de créativité et de volontarisme. Aujourd'hui, le Département des Pyrénées-Atlantiques lance son premier budget participatif pour vous donner les moyens de poursuivre et de développer des initiatives au service de tous.

**Vous avez des idées de projet qui permettraient aux habitants des Pyrénées-Atlantiques d'être plus proches et plus solidaires ?** Proches des gens, proches de la nature, solidaires entre les générations, solidaires entre les territoires...

**Soumettez-les au vote des citoyens et celles qui obtiendront le plus de voix pourront être financées jusqu'à 100%.**

## 1/ JE DÉPOSE MON IDÉE

### Qui peut déposer une idée ?

- Toute personne de plus de 11 ans ou groupe de personnes (une classe, une famille...) résidant, travaillant ou étudiant dans les Pyrénées-Atlantiques.
- Toute association à but non lucratif domiciliée dans les Pyrénées-Atlantiques.

### Quel type d'idée ?


Votre idée porte sur l'un des sept thèmes suivants : solidarités / éducation / déplacements / environnement / développement territorial / culture / sport.


Elle présente un intérêt général et ne génère pas d'intérêt personnel. Consultez plus en détails les critères d'éligibilité qui figurent dans le règlement en ligne sur [www.budgetparticipatif64.fr](http://www.budgetparticipatif64.fr)

Le coût total de votre projet ne peut excéder 50 000 € toutes charges comprises et doit porter sur des dépenses d'investissement (des travaux ou de l'achat de matériel).

### Où déposer l'idée ?

Pour déposer une idée, complétez le formulaire disponible sur [www.budgetparticipatif64.fr](http://www.budgetparticipatif64.fr)  
Puis transmettez-le :

 **Dans une urne** à votre disposition dans plusieurs locaux du Département. Retrouvez toutes les adresses disponibles sur le site [www.budgetparticipatif64.fr](http://www.budgetparticipatif64.fr)

 **Par courrier :**  
Budget Participatif,  
Hôtel du Département,  
64 av. Jean Biray, 64058 Pau cedex 09

 **En ligne sur le site internet.**

 **Par mail :** [budgetparticipatif@le64.fr](mailto:budgetparticipatif@le64.fr)

*Astuce : consulter le guide méthodologique sur le site pour vous aider à affiner votre idée*

## ÉTAPE N° 4

DU 21 NOVEMBRE  
AU 04 JANVIER 2021

**JE VOTE POUR  
MES 3 PROJETS FAVORIS**

## ÉTAPE N° 5

JANVIER 2021

**LES LAURÉATS  
SONT ANNONCÉS**

## ÉTAPE N° 6

DE FÉVRIER 2021  
À JUIN 2022

**JE RÉALISE MON PROJET**

## 2/ JE SUIS ACCOMPAGNÉ(E)

Les référents techniques du Département vérifient que les critères du règlement sont bien respectés. Ils prennent contact avec vous pour détailler le contenu de votre projet et s'assurer de sa faisabilité avant de le soumettre au vote.

## 3/ JE COMMUNIQUE SUR MON PROJET

Faites la promotion de votre idée auprès des citoyens grâce au kit de communication transmis par le Département.

## 4/ JE VOTE POUR MES 3 PROJETS FAVORIS

### Où découvrir les projets ?

Les projets sont consultables sur le site [www.budgetparticipatif64.fr](http://www.budgetparticipatif64.fr)

### Qui peut voter ?

Toute personne de plus de 11 ans résidant, travaillant ou étudiant dans les Pyrénées-Atlantiques.

### Comment voter ?

Vous votez une fois pour vos trois projets favoris sur le site [www.budgetparticipatif64.fr](http://www.budgetparticipatif64.fr)

## 5/ LES LAURÉATS SONT ANNONCÉS

Les projets qui obtiennent le plus de voix **lors du vote citoyen** sont désignés lauréats selon les conditions énoncées dans le règlement. Le Département **finance** jusqu'à 100% du coût total de ces projets dans la limite de 50 000 €.

## 6/ JE RÉALISE MON PROJET

Dès l'attribution de l'enveloppe budgétaire, je signe avec le Département une convention de financement pour démarrer rapidement mon projet qui devra être finalisé au plus tard le 30 juin 2022.



## BUDGETPARTICIPATIF64.FR

Retrouvez toutes les infos sur  
[www.budgetparticipatif64.fr](http://www.budgetparticipatif64.fr)

